

COMPTE-RENDU DE CONSEIL 30 octobre 2019

Présents : Mr Claude CAVALLINI, Maire, Cyril GRENARD, Mr Alexandre MICHALET, Mme Laëticia MICHALET-BUSSOD, Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Pascal COURTOIS, Frédéric PANSARD. **Absent :** Mr Alexandre DESBORDES, Mmes Morgane NIVOT et Suzie DECOSTER (pouvoir à Mr Michalet)

Secrétaire : Mr Alexandre MICHALET. Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente .

Il est rajouté une délibération à l'ordre du jour :

1. SAISON SKI 2019-2020 : Un tarif est rajouté à la délibération du 25 septembre 2019 concernant les redevances ski de fond : Carte saison des Hautes Combes Jeunes : promo à 26€ jusqu'au 15/11/2019 et normal à 36€.

Une convention est passée avec la Communauté de Communes du Haut Jura de à Saint Claude afin de définir les conditions de vente et de rémunération. Le Conseil donne son accord à l'unanimité sur ces 2 points.

2. INDEMNITE DE CONSEIL DU PERCEPTEUR : Accord du Conseil à 5 voix pour et 3 contre pour cette délibération aussi rajoutée à l'ordre du jour : Mrs Luc MICHEL et Mr Michel PRIORE se voit accorder par la commune au prorata de leur période travaillée sur l'année 2019 la totalité des indemnités auxquelles ils prétendent.

3. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019 : Accepté à l'unanimité, il s'équilibre en dépenses et recettes à 33 500€. Parmi les principaux postes augmentés : les loyers, les honoraires, les stères de bois à domicile.

4. URBANISME

- Déclaration préalable déposée par Mr Xavier Bertrand pour la construction d'un abri
- Certificat d'urbanisme pour les maisons sises au 378 et 381 rue des Lapidaires à Belleydoux (ancienne boucherie)
- Pour les parcelles AB N° 102 et 96, 381 rue des Lapidaires, AB N°51, rue des Lapidaires
- Pour les parcelles C 373 au 67 rue des Lézines à Belleydoux
- Pour les parcelles 492-532-533 route des Roches à Belleydoux

5 DIVERS :

- **Bois :** recensement des parcelles vacantes pour les préempter (selon une réunion des Communes Forestières du Haut-Bugey). On note une baisse des ventes d'épineux. Sur la parcelle 66, les arbres sont tous secs (à couper pour éviter la propagation de la maladie).
- En tout 107 stères ont été livrées à domicile pour les personnes inscrites cette année
- Le repas des Anciens a été fixé par le CCAS au vendredi 6 décembre 2019 à 12h. Les personnes pourront opter pour le colis s'ils ne viennent pas au repas.
- La parcelle communale est toujours en vente sur la route Fauconnière. Le prix est à revoir.
- Le Mardi 28 janvier 2020 aura lieu le passage du Rallye Neige et Glace dans le Village.
- Pour le 11 novembre, cérémonie au monument aux Morts de Belleydoux à 10h30 puis à Echallon à 11h15 suivi d'un Vin d'Honneur.
- Il a été signalé du « Tapage Nocturne » sur le hameau de Gobet

Fait à Belleydoux le 4 novembre 2019

Le Maire